

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 27 Mai 2015

MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

7 - INVESTISSEMENTS METRO

**7.9 - EXTENSION DES GARAGES ATELIERS METRO - PHASE 3 - Marché n° W 2015
12321 M - Lot n° 7 - Revêtements muraux, revêtements de sols, peinture - approbation
du marché à conclure avec l'entreprise 3 AS**

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, MME MARTI, MM TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. BRIAND, CHOLLET, LAGLEIZE, MOUDENC, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2014.11.05.8.8 du 05 novembre 2014, le Comité Syndical du SMTC a approuvé le dossier d'Avant-Projet Détaillé de la phase 3 des extensions d'atelier portant sur le site de Basso Cambo.

Le programme prévoit l'extension du hall de maintenance, la création de 3 voies d'atelier dont 2 équipées et permettant une maintenance à 26m. De plus, il est prévu la création de vestiaires douches sanitaires et autres locaux périphériques. La création de bureaux est prévu au-dessus des voies ainsi qu'une restructuration des bureaux existants.

Le présent marché concerne les travaux de revêtements muraux, revêtements de sols, peinture .

La durée prévisionnelle du marché est de 23 mois.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert conformément aux articles 160 et 161 du Code des Marchés Publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 02 mars 2015 au BOAMP et publié sur le site de Tisseo.fr..

3 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Les offres ont été ouvertes le 13 avril 2015.

Le 28 avril 2015 la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie et a agréé les candidatures suivantes :

- Entreprise : 3 AS
- Groupement : SPIDECO - TECHNICERAM
- Entreprise : KESSAS.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 19 mai 2015, attribué le marché à l'entreprise 3 AS dont le montant proposé s'élève à 329.000,00 € H.T.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° W 2015 12321 M avec l'entreprise 3 AS.

* *
*

Le Comité Syndical :

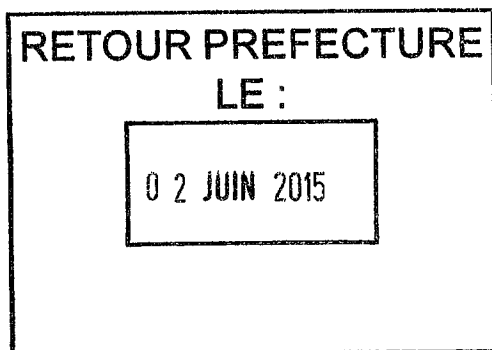
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec l'entreprise 3 AS, le marché n° W 2015 12321 M concernant – Lot n° 7 Revêtements muraux, revêtements de sols, peinture des travaux phase 3 de l'extension des ateliers métro pour un montant de 329.000,00 € H.T.

ARTICLE 3: DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES".

Jean-Michel LATTES